

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 93

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : L'anneau d'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

à
Porrentruy

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

UN PAPE

La date du 29 août dernier nous rappelait qu'il y a un siècle, mourait à pareil jour, sur la terre d'exil, à Valence (Drôme) le magnanime pape Pie VI. Pourquoi à une époque aussi prompt que la nôtre à célébrer tout centenaire quelque peu important, n'évoquerait-on pas quelques traits d'une mémoire bénie qui ne peut du reste trouver de l'indifférence dans aucun cœur chrétien ? Qu'il nous soit donc permis à ce titre de faire ici mention des circonstances qui se rattachent à la captivité et à la mort de ce Saint Pontife. La Révolution, qui en France, avait bouleversé toute la hiérarchie politique, sociale et religieuse, ne s'était nullement renfermée dans les frontières de ce pays. A la faveur des idées séductrices de liberté, des droits de l'homme, d'émancipation, d'affranchissement etc., propagées de toutes parts par mille divers agents, il ne restait plus en Europe une contrée où elle ne se fût conciliée de nombreux partisans. Dans les Etats pontificaux ces partisans, en nombre relativement restreint, s'étaient principalement recrutés parmi les gens de négociants et la jeunesse éprise de nouveautés. Cette situation des esprits, bien que partielle, ne laissait pas de donner un appoint et devenir à l'occasion une aide puissante au triomphe de la Révolution. On était dans la dernière dizaine d'années du siècle qui allait ouvrir le nôtre. En 1796, le général Bonaparte venait en moins d'une année, de remporter coup sur coup contre les Autrichiens et les Piémontais, les rapides et brillantes victoires de Montenotte, de

Mondovi, de Lodi, de Castiglione, d'Arcôle et de Rivoli. Devant des succès aussi imposants, le roi de Naples et le roi d'Espagne, parents l'un et l'autre de Louis XVI, en faveur de qui s'était formée la coalition européenne dans laquelle ils étaient entrés, songèrent bientôt au contraire à s'entendre avec la France. Ils conclurent donc avec elle dans le secret le plus absolu, un traité par lequel ils se partageaient d'avance entre eux les Etats de l'Eglise. Les trois Légations de Bologne, Ferrare et Ravenne seraient dévolues à la France, Rome et son territoire appartiendrait au duc de Parme, gendre du roi d'Espagne. Le roi de Naples trouverait de son côté sa part dans les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo.

Ce n'est point dans un autre but que de réaliser les articles de ce traité secret, que sans coup férir comme sans préalable déclaration d'hostilités, Bonaparte vient soudain faire invasion dans le territoire des Légations. Justement ému d'un tel événement, Pie VI, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier d'Azara, sollicite et obtient un armistice du général français. Cet armistice fut signé à Bologne le 23 juin 1796. L'ambassadeur ne manqua point de s'en faire grand mérite auprès du Pape. La vérité était qu'à ce moment Bonaparte se trouvait dans l'impossibilité de continuer la guerre. Il lui eût fallu pour cela une armée à la fois plus nombreuse et plus solide. La maladie en effet renforcée d'une chaleur torride, en décimait chaque jour les rangs. C'est ce qu'avouait Bonaparte lui-même dans une lettre au Directoire. La faveur, funeste faveur, dont en réalité le Pape fut redevable au chevalier d'Azara, c'est d'être frappé d'une contribution de guerre de vingt millions. Le général français

n'y avait tout d'abord pas pensé. Nombre de tableaux, de statues, de manuscrits précieux durent en outre lui être livrés. A l'effet de conclure un traité de paix définitif, Pie VI envoya à Paris une nonce muni de lettres apostoliques. Au nom des traditions chrétiennes, il y exhortait les fidèles à la soumission aux autorités constituées. Le Directoire porta l'audace jusqu'à lui demander l'annulation de tous les décrets, *offensants pour la France* selon son expression, rendus depuis 1789, notamment le retrait de la condamnation de la *Constitution civile du clergé*. C'étaient purement des impossibilités devant lesquelles les négociations furent rompues à Paris mais reprises quelques semaines plus tard à Florence. Les mêmes demandes y reparurent. Mais Pie VI qui en la circonstance traitait directement avec les commissaires du Directoire leur répondit plein d'un calme et d'une dignité sereine qui les déconcerta : *Ni la religion, ni la bonne foi ne me permettent d'accepter de telles conditions, et je suis obligé en conscience de soutenir ce refus au péril même de ma vie*. Cette noble réponse était dans fait une victoire. Aussi n'osera-t-on plus dans les négociations subséquentes, formuler pareille demande. — Pie VI demeurait toujours dans l'ignorance la plus absolue de la convention secrète de Naples, de l'Espagne et de la France dont le but, nous le savons, était de le dépouiller de ses Etats et de sa souveraineté temporelle. Aussi avait-il demandé au roi d'Espagne dans la pleine confiance qu'il avait en lui, de s'unir avec le roi de Naples dans une commune alliance défensive contre la France : Bonaparte craignait que le Pape de son côté ne fit appel contre lui au secours de quelque puissance. Il se sentait donc

Feuilleton du Pays du Dimanche 14

L'anneau d'argent

Une flamme soudaine passa dans ses yeux sombres. La marquise sourit, amusée et touchée de retrouver, chez ce simple enfant de la Vendée, ce même élan instinctif de bravoure et de galanterie que provoquaient sa grâce et sa beauté parmi les plus fiers gentilshommes.

— Et... et tu y vas rester ici, alors ? demanda Riolleau en hésitant, de peur de lui paraître curieux, et aussi désireux d'une réponse affirmative.

— Peut-être bien, répondit-elle avec une diplomatie toute féminine, et bien paysanne également.

Pierre parut satisfait de cette réponse, et la laissa enfin en compagnie des bonnes vaches paisibles. Jetant derrière lui un long regard sur la gracieuse silhouette de la Victorine, il s'en

fut retrouver le père Fauchard. Il s'agissait d'aller cueillir un essaim et de ranger les mouches à miel en bonne place, dans une ruche neuve bien apprêtée, pour leur donner le goût du logis.

C'est qu'il revint très souvent à Sainte-Pexine, le gars de la mère Guite. Il y revint, même les jours où il n'y devait point travailler, attiré par le charme tout-puissant de la jolie fille, dont sa nature inculte, aimante, subissait inconsciemment le pouvoir.

Sa journée finie, il accourait, trouvant toujours moyen de rôder autour de « la Victorine », cherchant un prétexte pour lui parler, pour l'aider dans quelque tâche fatigante, écoutant sa voix comme une chanson berceuse qui plaisait à son cœur. Sans cesse il posait, sur celle qu'il croyait bien être une fille de sa condition, ses yeux épris, captivés, subissant une fascination délicieuse, nouvelle pour lui, et à laquelle il s'abandonnait sans résistance.

La marquise s'en aperçut bien vite, car le parfum qu'exhale l'amour sincère trahit toujours

sa présence, pour la femme la moins expérimentée ; et Mue de Lescure savait trop bien par elle-même ce qu'est cet amour pur, absolu, dévoué, pour ne pas reconnaître aussitôt sa présence.

Tout d'abord, elle s'en amusa quelque peu. Cette idylle champêtre devenait une distraction qui rompait l'ennui des longues, longues journées passées dans l'attente, la crainte, l'espérance. Mais, en ne voyant que trop clairement l'adoration silencieuse et profonde dont elle était l'objet, elle ne sourit plus, et plus touchée de la sincérité, de la force de ce sentiment dont Pierre ne faisait, du reste, nul mystère ; visiblement, il désirait ardemment lui en parler, mais une crainte secrète le retenait, tant il avait peur de lui déplaire ; vaguement, il avait une sorte d'intuition l'avertissant que cette fille-là n'était pas une paysanne ordinaire, bien qu'il fût à cent lieues de supposer la vérité. Ses yeux osaient, mais sa bouche restait muette ; la simplicité de son esprit se débattait entre ce désir et cette crainte, et ne trouvait pas la har-

pressé de faire personnellement au plus tôt sa paix avec lui. Il emploie à cet effet, Cacault, ministre français à Naples. Les conditions équitables et séduisantes que par son intermédiaire il fait miroiter aux yeux du Pape, n'eurent pourtant point le don de le persuader. Bonaparte ne se rebute point. Il fait successivement renouveler ses tentatives de paix par le chevalier d'Azara et le cardinal Matthei, archevêque de Ferrare. Son dessein n'ayant point abouti, il a de nouveau recours au ministre Cacault. Il lui donne mission d'assurer Pie VI du pouvoir qu'il a reçu de son gouvernement, de terminer à son choix, le différend avec Rome soit par la voie des armes, soit par la conclusion d'un nouveau traité. Il lui mandait en même temps que les conditions qui avaient été proposées au Saint Père dans les traités antérieurs, n'avaient pu quant à lui que lui inspirer de la répugnance, et de la réprobation. Tout son désir pour sa part, était de pouvoir être le sauveur du Saint Siège. Il n'y avait rien qu'il ne redoutât autant que d'être forcé par des circonstances malheureuses, à en devenir peut-être le destructeur. Ces propositions inespérées produisirent la plus vive impression sur Pie VI. Pour leur donner l'examen qu'elles méritaient, immédiatement il convoque le Sacré-Colège. Mûs par leur confiance sans bornes aux rois de Naples et d'Espagne, la plupart des cardinaux furent d'avis de ne point traiter avec le général Bonaparte. Peu de jours s'étaient écoulés depuis, qu'à sa grande stupéfaction, le Pape apprenait confidentiellement toutefois, l'existence du traité secret de Naples et de l'Espagne avec la République française. Malgré les énergiques dénégations à ce sujet des ambassadeurs des deux puissances traitresses, l'ombre d'un doute ne fut bientôt plus possible. Les journaux de Paris par la publication qu'au commencement de 1797 ils donnèrent de ce traité de bandits, se chargèrent de dessiller les yeux même aux plus aveugles. Complètement déçu par la fourberie de ces deux rois, dont l'un, le roi de Naples avait même poussé l'impudeur jusqu'à l'exciter à la guerre contre la France, Pie VI tourna le regard de sa détresse et de son espérance vers l'empereur d'Autriche. Celui-ci se borne à lui envoyer deux généraux prendre le commandement des troupes romaines. Bonaparte leur inflige une défaite sanglante et tout d'une traite vient s'emparer d'Ancone. De là même, il adresse le 20 janvier 1797 au cardinal Matthei une lettre par laquelle il lui donne l'assurance que le Pape et le peuple romain n'ont absolument rien à craindre de l'armée française. Toutes rassurantes que fussent ces promesses, la majorité des car-

diesse nécessaire pour exprimer tout haut ce sentiment si vif qui, chaque jour, s'emparait de lui davantage.

La jeune femme lisait en lui comme en un livre grand ouvert ; bientôt elle dut se demander s'il n'était vraiment pas déloyal de le laisser s'attacher ainsi à cette espérance vaine, à ce rêve impossible.

Mais, que faire ? Pour rien au monde, elle n'eût voulu trahir le secret de son incognito, de peur de s'exposer aux plus grands dangers. Comme beaucoup de femmes, très courageuses du reste, il y avait en elle un bizarre mélange d'intrépidité et d'enfantine poltronnerie. Rien ne lui avait coûté pour suivre M. de Lescure à travers les périls sans cesse renouvelés d'une guerre pleine de surprises et d'imprévus redoutables ; mais elle puisait alors sa force et son courage dans les plus nobles sentiments, sa tendresse pour son mari, sa foi religieuse et son attachement à la royauté ; tandis que, seule dans cette métairie isolée, elle frissonnait de terreur à la seule pensée qu'une trahison involon-

dinaux n'en donne pas moins le conseil à Pie VI de chercher refuge dans le royaume de Naples.

Les préparatifs de départ étaient déjà faits, quand soudain sur ces entrefaites, survient le P. Fumé, supérieur des Camaldules. Il était chargé de venir annoncer au Pape de la part de Bonaparte, qu'il n'était pas un Attila, et qu'en fût-il un, il devait en ce cas, se souvenir, lui, d'être le successeur de St-Léon. Le Souverain Pontife demeura donc à Rome, et à quelques jours de là, il envoyait des plénipotentiaires à Tolentino pour traiter de la paix avec le jeune conquérant. Elle fut conclue le 19 février 1797, mais à des conditions exorbitantes.

(A suivre).

G. MARTIN

curé de Pleigne.

Scènes d'audience

Sous ce titre, nous publierons de temps à autre quelques comptes-rendus de procès amusants, dont les personnages, peints par Jules Moinaux, le plaisant artiste, sont pris sur le vif. Commençons aujourd'hui cette joyeuse série par

La montre de Cribier

Les individus exposés par profession à être victimes de leur confiance en de mauvais débiteurs vous conseilleront toujours de ne pas vous en rapporter aux figures loyales et aux manières franches, en un mot, aux gens qui « paient de mine, » beaucoup d'entre eux ne payant souvent que de cette façon.

Un marchand de vin résumait, un jour, la théorie ci-dessus par cette réflexion essentiellement pratique : « Rien ne vaut un homme qui a encore sa montre. » Tout le marchand de vin est là.

Eh bien, celui-ci se trompait.

Un de ses confrères, qui s'est fié, lui aussi, au prétendu signe de solvabilité, en est pour un dîner par lui servi à Cribier et Pochin, renvoyés, sur sa plainte, en police correctionnelle, sous prévention de filouterie.

Ces deux casquettifères comparaissent aujourd'hui devant le tribunal. Ils ont consommé en huitres, viande, poisson, légumes, vins et liqueurs 9 fr. 75 ; le moment venu d'acquitter la *douloureuse*, ils ont dû s'avouer dans la position de Rabelais pendant ce fameux quart

taire ou préméditée pouvait la faire tomber aux mains des soldats de l'armée républicaine, et surtout au pouvoir de ces Marseillais féroces qui promenaient partout le massacre et l'incendie.

Qui l'assurait que ce grand garçon, si doux, si ardemment épris d'elle, ne verrait pas sa tendresse se changer en jalousie en apprenant qu'elle était mariée, et mariée à qui ? Au général de Lescure ! Elle n'ignorait pas que laalousie peut mener aux plus terribles extrémités, et qu'on la dompte plus difficilement qu'aucune autre passion.

Tout bien réfléchi, m'eux valait temporiser, user même d'un peu de coquetterie pour mieux aveugler Pierre et assurer ainsi sa sécurité. N'était-ce point son droit de femme et d'exilée, loin de tous ceux qu'elle aimait, pour lesquels il lui fallait se garder saine et sauve ?

— C'est aussi mon droit de jolie femme, ajouta-t-elle en elle-même avec un sourire.

(La suite prochainement).

d'heure auquel il a donné son nom ; l'hôte, alors, a réclamé la montre dont la chaîne ballottait sur le gilet de Cribier, et voilà où le marchand de vins eut la preuve que la solvabilité de « l'homme qui a encore sa montre » est une garantie moins certaine qu'une indigestion après un bain au sortir de table.

Vers la fin du dîner, dit notre cabaretier-traiteur, je voyais bien que ces deux particuliers avaient quelque chose dans la tête ; je me disais : Est-ce qu'ils composent des poésies ?

M. le président. — Pourquoi vous demandiez-vous cela ?

Le témoin. — Parce qu'ils regardaient en l'air comme des imbéciles, et ce qui m'étonnait, c'est qu'un peu avant, ils étaient très gais ; ils ont chanté chacun leur chanson ; celui-ci a chanté *les cloches de Cornerville* :

Va, petit mousse,
Le ventre pousse,

L'autre a chanté :

Verse encore
Vide moi-z-en fort.

M. le président. — Enfin vous leur avez servi quoi ?

Le témoin. — Oh ! les huitres, quatre bouteilles de vin, viande, deux maquereaux, café, pousse-café, enfin pour 9 fr. 75 c.

Cribier. — Monsieur ne dit pas qu'il a augmenté le prix de son cognac et que les verres sont plus petits.

Le témoin. — Oui, mais les bouteilles sont plus grandes.

M. le président. — Comment servez-vous un dîner de ce prix à ces hommes, sans vous assurer s'ils ont de l'argent ?

Le témoin. — Parce que le sieur Cribier avait une chaîne de montre à son gilet et qu'à chaque instant l'autre lui demandait : « Quelle heure qu'il est ? » Alors Cribier répondait : « Je ne sais pas, ma montre retarde. » Je me suis dit : Il a une montre, elle vaut toujours bien la dépense.

M. le président. — Eh bien, il n'avait pas de montre ?

Le témoin. — Voilà : elle était au Mont-de-Piété ; alors il avait roulé la reconnaissance, il avait attaché après une chaîne d'acier qui valait peut-être 10 sous...

M. le président, aux prévenus. — C'est de l'escroquerie, cela.

Cribier. — C'était censé ma montre puisqu'avec la reconnaissance on pouvait la retirer.

M. le président. — Mais vous affectiez d'en parler devant le témoin, et vous disiez : « Elle retarde. »

Cribier. — Elle retardait de 10 francs que le Mont-de-Piété m'a prêtés : c'est un mot qui se dit ; Monsieur parle de ses consommations, il nous compte 30 sous une bouteille de Mâcon, une saleté, un vinaigre.

Le témoin. — Oh ! du velours !

Cribier. — Du velours épinglé ; oui.

M. le président, à Pochin. — Et vous, qu'avez-vous à dire ?

Pochin. — Pour ce qui est de moi, mon président, il m'est dû de l'argent par mon patron. Alors ce jour-là j'y vas, étant sans le sou, et je lui demande un acompte ; il me répond que c'est défendu par le règlement ; que je toucherais à la quinzaine. J'y dis : Mais, patron, je pourrai jamais aller jusque-là. Savez-vous ce qu'il me répond ? il me répond : Eh bien ! n'y allez pas ! V'là les patrons, les v'là ! Vive le collectivisme !

Le marchand de vin. — Oui, toujours tomber sur les patrons ; faut faire comme eux, et vous le deviendrez avec de l'ordre et de l'économie. Petite vie qui dure, qui va *piano va sano*, qui veut voyager loin ménage sa mon-